

Cours Comptabilité Générale

Les Amortissements

1

Proposé Par Abdelfatah
Essahouli

I - NOTIONS GENERALES :

L'amortissement pour dépréciation d'une immobilisation est la constatation comptable d'une perte de valeur certaine et irréversible d'un élément d'actif immobilisé, résultant de l'usage, du temps ou du changement technologique.

Rôles de l'amortissement :

Il permet de corriger la valeur des immobilisations et de les faire figurer au bilan pour leur valeur vénale.

Il permet de répartir le coût d'une immobilisation sur sa durée probable d'utilisation, donc de répartir une charge sur une certaine période.

Il permet d'assurer le renouvellement des immobilisations, rendues inutilisables, grâce à la valeur prélevée sur le bénéfice et maintenue au sein de l'entreprise.

Terminologie de L' amortissement

- *Valeur d'origine (VO)*
- *Durée d'amortissement (n)*
- *Taux d'amortissement (t)*
- *Annuité d'amortissement (a)*
- *Amortissements cumulés (ξa)*
- *Valeur nette d'amortissement (VNA)*

Valeur d'origine (VO)

- coût d'acquisition (prix d'acquisition + frais accessoires) ou Valeur d'entrer
- coût de production de l'immobilisation
hors taxes récupérables

Durée d'amortissement (n)

Durée de « vie probable » : appréciée en fonction de facteurs physiques (usure) ou économiques (obsolescence).

- Durée d'utilisation « propre » à l'entreprise (qui peut être inférieure à la durée de vie) choisie en fonction de sa politique ou de sa stratégie de renouvellement des immobilisations

Taux d'amortissement (t)

Taux d'amortissement : nombre d'années d'utilisation exprimé en pourcentage

Formule

$$t = 100 / \text{nombre d'années}$$

Si durée de vie = 20 ans , $t = 100/20 = 5 \%$

Taux d'amortissement en usage :

Immeubles d'habitation ou à usage commercial : 4 %

- Immeubles industriels construits en dur : 5 %**
- Constructions légères : 10 %**
- Mobilier, agencements et aménagements divers : 10 %**
- Gros matériel informatique : 10 %**
- Micro-ordinateurs, périphériques, programmes : 15 %**
- Matériel roulant, matériel automobile et hippomobile : 20-25 %**
- Outillage de faible valeur autre que l'outillage à main : 30 %**
- Concessions, brevets, licences : selon la durée del'exclusivité.**

Annuité d'amortissement (a)

- montant de l'amortissement pratiqué annuellement

Formule

$$a = VO \times t\%$$

Amortissements cumulés (ξa)

total des amortissements pratiqués depuis l'acquisition des immobilisations.

Formule

$$\xi a = VO \times t\% \times n/12$$

Valeur nette d'amortissement (VNA)

Valeur nette d'amortissement (VNA) :
différence, à une date donnée, entre la
valeur d'entrée et les amortissements cumulés.

Formule

$$**VNA = VO - \xi A**$$

II - LES METHODES D'AMORTISSEMENT :

*Amortissement linéaire
(constant)*

L'amortissement dégressif

Amortissement linéaire (constant)

Ce type d'amortissement répartie de manière égale les dépréciations sur la durée de vie du bien.

Le point de départ du calcul de l'amortissement est le premier jour du mois de la date

d'acquisition ou de la mise en service si elle est ultérieure.

Le calcul de l'amortissement se fait suivant la règle du « prorata temporis » c'est à dire

proportionnellement à la durée de vie d'immobilisation.

L'amortissement se termine soit en cas de cession, soit en cas de récupération totale de la valeur d'origine du bien amortissable.

Application 1

Soit un bien acquis le 8 mai 1995 pour une valeur de 120.000 DH et ayant une durée d'utilisation de 5ans.

T.A.F : établir le plan d'amortissement (tableau d'amortissement).

$$120.000 \times 20\% \times 8/12 = 16.000$$

$$100/\text{nombre d'années} = 100/5 = 20\%$$

$$120.000 \times 20\% \times 1 = 24.000$$

Corrigée Application 1

Années	Base de calcul (VO)	Taux d'amort	Annuité	Amortissements cumulés	VNA
1995 (8mois)	120000	20%	16000	16000	104000
1996	120000	20%	24000	40000	80000
1997	120000	20%	24000	64000	56000
1998	120000	20%	24000	88000	32000
1999	120000	20%	24000	112000	8000
2000 (4mois)	120000	20%	8000	120000	0

$$24000 + 16000$$

$$4 \times 20\% \times 120.000 = 8.000 = 12$$

L'amortissement dégressif

Ce système d'amortissement donne des annuités importantes au début, et de plus en plus faibles à la fin.

La 1^{ère} annuité se calcule en mois à partir du mois d'acquisition (et non de mise en service), le mois d'acquisition comptant en entier (en cas de cession, le mois de cession n'est pas amorti).

L'annuité dégressive :

$$a = VO \times td$$

**td = taux dégressif = taux linéaire x
coefficient**

Il y a trois coefficient qui varient suivant la durée de vie du bien

- De 3 à 4 ans à 1,5
- De 5 à 6 ans à 2
- Plus de 6 ans à 3

L'annuité dégressive (2):

L'annuité d'amortissement est obtenue en appliquant le taux dégressif à la valeur d'origine pour la première annuité et à la valeur net d'amortissement (VNA) pour les annuités suivantes, tout en tenant compte de la règle du *prorata temporis*. Lorsque l'annuité dégressive devine inférieure au quotient de la valeur nette sur la durée de vie restante à courir, l'entreprise délaisse l'annuité dégressive et répartie d'une manière linéaire la valeur nette sur la durée de vie restante du bien.

- ✚ *Les constructions, les voitures personnelles et les immobilisations en non valeur sont exclus de la pratique de l'amortissement dégressive.*

Application 2

Soit un bien acquis le 8 mai 1995 pour une valeur de 120.000 DH et ayant une durée d'utilisation de 5ans.

l'entreprise choisie d'appliquer l'amortissement dégressif.

T.A.F : établir le plan d'amortissement (tableau d'amortissement).

Corrigée Application 2

120000x40%x8/12

120000-101897.14 ou
31680-13577.14

12 = 1an
60 = les mois
restants

Année	VNA au début	Tx a obtenir	Annuité	Cumul d'Amort	VNA a Fin	Tx Degréssif	Tx Constant
1995(8 moi)	120000	40%	32000	32000	88000	40%	(12/60) %
1996	88000	40%	35200	67200	52800	40%	(12/32) %
1997	52800	40%	21120	88320	31680	40%	(12/40) %
1998	31680	(12/28) %	13577.1 4	101897. 14	18102.8 6	40%	(12/28) %
1999	18102.8 6	(12/16) %	13577.1 4	115474. 28	4525.72	40%	(12/16) %
2000(4 moi)	4525.72	(12/12) %	4525.72	120000	0	40%	(12/12) %

Comptabilisation de l'amortissement :

L'amortissement est généralement calculé et enregistré lors des travaux d'inventaire, c'est à dire, en fin d'exercice. il entraîne :

- La constatation d'une charge en débutant un compte de **Dotations**.
- La diminution de la valeur d'un élément d'actif en créditant un **compte Amortissements**

Calcul De l'annuité (Dotation)

Annuité d'amortissement = $VE \times t$

OU

**$A = VO / n =$ dotation aux amortissements de
l'exercice N**

les écritures correspondant à l'amortissements

Débit : un des comptes de charges suivants :

6191 DEA de l'immobilisation en non-valeurs

6192 DEA des immobilisations incorporelles

6193 DEA des immobilisations corporelles

6391 DA des primes de remboursement des obligations

Crédit : Compte d'amortissement de l'immobilisation concernée

Rappel :

Le chiffre 8 en deuxième position indique un compte d'amortissement quand ce compte appartient à la classe 2.

Pour obtenir le numéro d'un compte d'amortissement, il suffit d'insérer le chiffre 8 en deuxième position, dans le numéro de compte de l'immobilisation concernée.

Exemples :

2321 bâtiments = 28321 Amortissements des bâtiments

2340 Matériel de transport = 28340 Amortissement du matériel de transport

Il commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre

Application 3

Une machine outil est acquise pour 85000 le 10 septembre N. L'exercice comptable coïncide avec l'année civile. Taux d'amortissement 15 %.

T.A.F : Calculer les dotations au titre de l'exercice N
Enregistrer au journal les amortissements (les Dotations) de l'année N

Corrigée Application 3

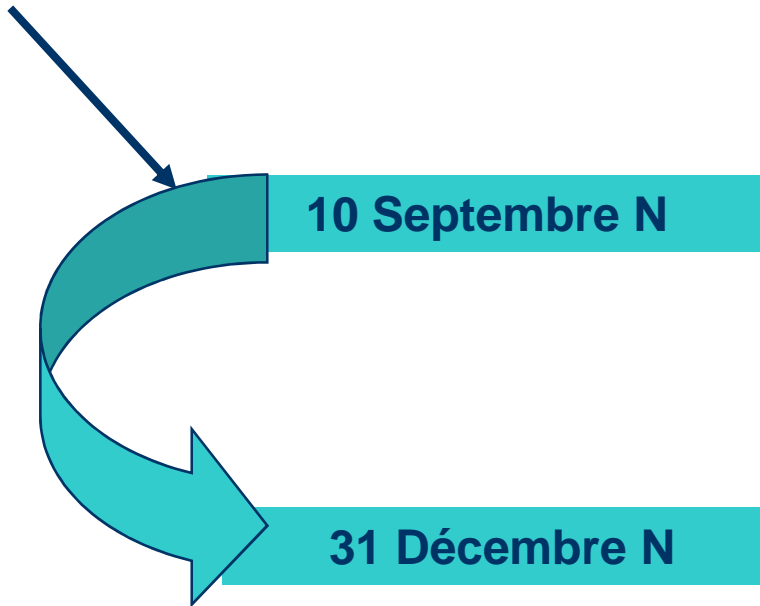
Dotation aux amortissements de l'exercice N

$$N = 85000 \times 15\% \times 4/12 = 4250.$$

4 Mois

10 Septembre N

31 Décembre N



Corrigée Application 3 (2)

6193	DEA des immobilisations corporelles	4250	
28332	Amortissement du matériel et outillage		4250
	Dotations aux amortissements de l'exercice		

Application 4

Application :

Le 31/12/N, les immobilisations d'une entreprise figurent au bilan pour leurs valeurs d'achat qui sont les suivantes :

Compte	VE	Taux d'amortissement en %
Bâtiments administratifs	600000	4
Matériel et outillage	120000	15
Mobilier de bureau	110000	10
Emballages récupérables identifiables	40000	10
Brevets	90000	Acquis il y a 3 ans, expirent dans 12 ans.

En outre, les frais de constitution figurent pour 100000 et on les amortit sur 5 ans.
Travail demandé : passer au journal les écritures correspondant à ces amortissements annuels.

Corrigée Application 4

100000x20%

90000/15

31/12/N			
6191	DEA de l'immobilisation en non-valeurs	20000	
2811	Amortissement des frais préliminaires		20000
d°			
6192	DEA des immobilisations incorporelles	6000	
2822	Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires		6000

d°			
6193	DEA des immobilisations corporelles	57000	
28321	Amortissement des bâtiments		24000
28332	Amortissement du matériel et outillage		18000
28333	Amortissement des ER identifiables		4000
28351	Amortissement du MMB et aménagements divers		11000

L'amortissement exceptionnel des immobilisations

Compte 6591 : Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations (en non-valeurs, incorporelles ou corporelles)

Ce compte peut être utilisé dans les cas suivants

Sur utilisation du matériel entraînant un vieillissement rapide des équipements

- Matériel devenu inutilisable ou invendable**
- Matériel devenu obsolète**
- Echec d'un projet en recherche développement**

N.B : L'amortissement exceptionnel est à distinguer de l'amortissement dérogatoire. Le 1er relève d'une décision de l'entreprise, le second relève d'un dispositif fiscal ouréglementaire.

Application 5

La direction d'une entreprise industrielle a jugé utile sur le plan économique et financier de pratiquer un amortissement exceptionnel sur ses installations informatiques touchées par l'obsolescence. La valeur brute de ces installations figurant au bilan est de 892000. le taux d'amortissement pratiqué depuis 3 ans sur ces immobilisations est de 20 %. La direction a décidé de porter ce taux à 30 %.

Corrigée Application 5

		31/12	
6193	DEA des immobilisations corporelles	178400	
28355	Amort. du matériel informatique 892000 x 20 %		178400
6591	Dot. Aux amort. Exceptionnels des immobilisations d°	89200	
28355	Amort. Du matériel informatique 892000 x 10 %		89200

Cumules
D'amortissemets

Valeur Nette
D'amorissemen

Montant Valeur
D'origine VO

Extrait Du Bilan

t

ACTIF	Exercice		
	Brut	Amorts et provisions	Net
<u>Immobilisation incorporelle</u>			
Terrains	--	--	--
Constructions	2.000.000	300.000	1.700.000
Installations techniques	--	--	--
Materiels de transport	--	--	--
Mobilier, materiel de bureau et A.D.	80.000	48.000	32.000
Autres immobilisations corporelles	--	--	--
Immobilisations corporelles en cours	--	--	--

LES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS

Dans ce cas, la cession doit être enregistrée en 3 phases :

1ère étape : Enregistrement du produit de cession.

Débit : Compte de trésorerie ou 3481 Créances sur cessions d'immobilisations

Crédit : 751 Produits de cession des immobilisations

2ème étape : Constatation de la dotation aux amortissements depuis le début de l'exercice jusqu'à la date de cession.

3ème étape : Enregistrement de la sortie de l'immobilisation

NB : L'amortissement complémentaire de l'ouverture de l'exercice à la date de cession

Application 6

Un matériel de transport acheté le 1/1/2000 pour 100000 est amortissable sur 5 ans (amortissement constant). Il a été cédé le 30/6/2002 pour la somme de 60000 à crédit

T.A.F : Passer les écritures comptables nécessaires

100000x20%x6/12

Prix Cession ou
Prix de Vente

Corrigée Application 6

		30/06/2002	
3481	Créances sur cessions d'immobilisations	60000	
7513	PC des immobilisations corporelles		60000
31/12/02			
6193	DEA des immobilisations corporelles	10000	
	Amort du matériel de transport		10000
2834	Dotation complémentaire		
	d°		
2834	Amort du matériel de transport	50000	
6513	VNA des immob. corporelles cédées	50000	
2340	Matériel de transport		100000

100000x20%x30/12

Prix de cession – VNA = Plus value sur cession

Les Amortissements TD

Exercices

Proposé Par Essahouli

TD N°1

Le 15/4/N, l'entreprise X achète un matériel industriel pour une valeur TTC 198000

(TVA 20%), dans cette somme, des charges d'installation sont comprises pour une

valeur de 24000 TTC (TVA déductible).

- 1. Déterminer la base d'amortissement du matériel (VE).**
- 2. Dresser le plan d'amortissement au taux dégressif de 30% (coeff. 3).**
- 3. Enregistrer au journal les écritures :**
 - Achat (50% au comptant par chèque, 50% à crédit au-delà d'une année)**
 - De la dotation au 31/12/N**

TD N°2

Une machine achetée 35000 le 29 octobre 2000 figure dans le bilan de fin d'exercice du 31/03/2003 pour une VNA de 24062,50.

1. Calculer le taux d'amortissement puis la durée normale d'utilisation.
2. Etablir le plan d'amortissement de cette machine

TD N°3

Une machine à écrire payée 24000 le 1/1/1998 a été cédée le 30/6/2001 à 15000. Taux d'amortissement 10%. Seule la cession a été comptabilisée et son montant porté au crédit du compte « matériel de bureau ».

TAF : Régulariser les écritures de cession.

TD N° 4

Dans le bilan au 31/12/2002

Matériel et outillage 38500

Amortissement du matériel et outillage 13475

Ce matériel acquis dans le courant de l'année 2000 est amorti selon le procédé

linéaire, l'annuité pratiquée en fin 2002 était de 5775.

- 1. Déterminer le taux d'amortissement**
 - 2. Déterminer la date d'acquisition du de ce matériel**
 - 3. Passer les écritures d'amortissement à fin 2003 dans les comptes d'amortissement**
 - 4. Le 3 mai 2004, ce matériel est revendu au prix de 15000 réglés par virement postal.**
- Passer les écritures relatives à cette cession**

Fin du Cours

E-mail : essahouli1@gmail.com

Tél : 06 41 04 55 46

Pour Plus des Cours
Visité Notre site Web

www.e-fsjes.c.la

